

FICHE DE PROCURATION D'UN CLUB 1 AU CLUB 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE D'Auvergne-Rhône-Alpes d'ATHLÉTISME
30 novembre 2024 à Saint-Priest-en-Jarez

FICHE À REMETTRE AVANT L'AG POUR VÉRIFICATION DES PROCURATIONS

Je soussigné(e) _____ (nom, prénom),
licencié(e) n° _____ à la Fédération Française d'Athlétisme (association de
la loi du 1er juillet 1901), représentant en ma qualité de Président, le club affilié
_____ (dénomination sociale) dont le numéro
d'affiliation est le n° _____, et siégeant de ce fait au sein de l'assemblée
générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'Athlétisme, donne pouvoir par la présente à
M./Mme _____ (nom, prénom),
licencié(e) n° _____ représentant le club affilié (dénomination sociale)
_____ dont le numéro d'affiliation est le n° _____ et
siégeant également au sein de ladite assemblée générale, cela aux fins de représenter mon
club au sein de celle-ci qui aura lieu le 30 novembre 2024 à Saint-Priest-en-Jarez.
En conséquence, assister à cette assemblée en mon nom, prendre part à toutes discussions
et délibérations, émettre tout vote et comptabilisant toutes les voix du mandataire.

Fait à _____, le _____

(Signature à faire précéder de la mention
manuscrite : « Bon pour pouvoir »)

Le vote par procuration est admis pour les élections ; le représentant d'un Club ne peut recevoir un pouvoir que d'un seul autre club de sa Ligue.